



COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 AVRIL 2021

Présents : Jean-Claude ARTEIL, Marie BARBAUX-DREUX, Sylvie CARMELLE, Grégory COIGNOUX, Mélanie EVRA, Dominique LEBLOND, Sophie MENUS, Annick OHLERT, Olivier PAWLICKI, Arnaud POETTE, Carole RIBEIRO, Benoît ROGER

Absent excusé : Adeline NEAU

Secrétaire : Sylvie CARMELLE

2021-019 - Adoption du procès-verbal de la dernière réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2021.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14	14	0	0	0

2021-01-020 – Opération « 1000 cafés »

Suite à la réception des 4 propositions de maîtrise d'œuvre, Madame le Maire informe le conseil municipal que c'est la société AGC OUVRAGES qui a été retenue pour un montant de 10 552,56 €.

Le prix comprend la tranche ferme jusqu'à l'avant-projet et la tranche optionnelle – phase travaux jusqu'à la réception.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, émet un avis favorable au devis de la société AGC OUVRAGES.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14	14	0	0	0

2021-021 – VIDEO PROTECTION

Madame le Maire informe le résultat du sondage concernant la vidéo protection.

Le retour des réponses favorables représente 84.25 %.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un avis favorable au projet de vidéo-protection et décide de solliciter les subventions auprès de l'Etat et du Département. Le taux de subvention escompté est de 80 %.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14	14	0	0	0

2021-022 – DEVIS USEDA

Une borne est hors service au numéro 155 de la ruelle Germaine.
Le devis de l'USEDA se monte à 1 347,24 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le remplacement de la borne défectueuse.

Une étude pour un éclairage sur mât sera demandée auprès de l'USEDA.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-023 – BILAN DES DELEGATIONS AU MAIRE

Madame le Maire informe des décisions suivantes ont été prises en matière de droit de préemption urbain :

- Renonciation au droit de préemption urbain pour la propriété des conjoints BLONDELLE, cadastrée AB 789, sises 13 rue du Château, d'une superficie totale de 358 m², vendue 100 €.
- Renonciation au droit de préemption urbain pour la propriété de Monsieur COUSIN Xavier, cadastrée AB 165, sise 6 rue de Vendôme, d'une superficie totale de 271 m², vendue 129 000 €.
- Renonciation au droit de préemption urbain pour la propriété de Monsieur DEBOFFLES Mathieu, cadastrée D 435, sise 14 rue de la Gare, d'une superficie totale de 1 420 m², vendue 187 750 €.
- Renonciation au droit de préemption urbain pour la propriété de Monsieur POURRIER Bastien, cadastrée AB 481, sise 4 rue de Fourdrain, d'une superficie totale de 709 m², vendue 150 000 €.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-024 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LOCALE 2021

Les membres de la commission Finances, lors de la réunion du 9 avril 2021, ont fait la proposition de ne pas augmenter les impôts locaux.
Je vous propose de suivre cet avis.

IMPOTS

1. **Suppression de la taxe d'habitation**
2. **Fusion du taux communal de 10,68 % (idem 2020) et du taux départemental de 31,72 % soit 43,40 %**
3. **Taxe Foncière Non Bâtie : maintien du taux de 29,71 %**
4. **Prévisionnel 2021 : 177 492,00 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de suivre la proposition de la Commission Finances et de ne pas augmenter les taux d'imposition.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-025 – BUDGET PRINCIPAL – Approbation du Compte de Gestion 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-026 – BUDGET PRINCIPAL – Approbation du Compte Administratif 2020

Après avoir entendu le rapport de Madame LEBLOND Dominique, présidente de séance,
Mme le Maire ayant quitté la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget principal de la commune pour l'exercice 2020.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	13	13	0	0	0

2021-027 – BUDGET PRINCIPAL – Affectation des résultats 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2020, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

Excédent d'investissement reporté compte 002	161 415,82 €
Surplus affecté en recettes de fonctionnement	250 088,53 €
Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-028 – BUDGET PRINCIPAL – Adoption du Budget Primitif 2021

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,
Après avoir entendu en séance le rapport de Mme le Maire,
Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2021 du budget principal, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-029 – BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX – Approbation du Compte de gestion 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du service annexe des locaux commerciaux présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-030 – BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX – Approbation du Compte Administratif 2020

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Dominique LEBLOND présidente de séance,
Mme le Maire ayant quitté la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe des locaux commerciaux pour l'exercice 2020.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	13	13	0	0	0

2021-031 – BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX – Affectation des résultats 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
 Décide d'affecter au budget pour 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »	10 113,73 €
Surplus affecté en recettes de fonctionnement Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	16 374,39 €

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-032 – BUDGET ANNEXE DES LOCAUX COMMERCIAUX – Adoption du Budget Primitif 2021

Le conseil municipal,
 Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,
 Après avoir entendu en séance le rapport de Mme le Maire,
 Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2021 du budget annexe des locaux commerciaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-033 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX– Approbation du Compte de gestion 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du service annexe des eaux présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-034 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX – Approbation du Compte Administratif 2020

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Dominique LEBLOND présidente de séance,
Mme le Maire ayant quitté la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe du service des eaux pour l'exercice 2020.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	13	13	0	0	0

2021-035 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX – Affectation des résultats 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
Décide d'affecter au budget pour 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2019 de la façon suivante :

Surplus affecté en recettes d'investissement Ligne budgétaire 002 « Excédent d'investissement reporté »	110 089,40 €
Surplus affecté en recettes de fonctionnement Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	50 152,44 €

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-036 – BUDGET ANNEXE DU SERVICE DES EAUX – Adoption du Budget Primitif 2021

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,
Après avoir entendu en séance le rapport de Mme le Maire,
Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2021 du budget annexe des eaux, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-037 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – Approbation du compte de gestion 2020

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

Approuve le compte de gestion du service annexe de l'assainissement présenté par le trésorier municipal pour l'exercice 2020. Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	14	14	0	0	0

2021-038 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – Approbation du compte administratif 2020

Après avoir entendu en séance le rapport de Mme Dominique LEBLOND présidente de séance,

Mme le Maire ayant quitté la séance,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le compte administratif du budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2020.

<i>Conseillers présents</i>	<i>Suffrages exprimés avec pouvoir</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>	<i>Non participant</i>
14	13	13	0	0	0

2021-039 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – Affectation des résultats 2020

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

Décide d'affecter au budget pour 2021, le résultat de fonctionnement de l'exercice 2020 de la façon suivante :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement Compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »	26 393,60 €
Surplus affecté en recettes de fonctionnement Ligne budgétaire 002 « Excédent de fonctionnement reporté »	0.00 €
Déficit d'investissement reporté Compte 002 en dépenses	123 906,16 €

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14	14	0	0	0

2021-040 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT – Adoption du BUDGET PRIMITIF 2021

Le conseil municipal,
Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 2312-2 et suivants,
Après avoir entendu en séance le rapport de Mme le Maire,
Après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le budget primitif 2021 du budget annexe de l'assainissement, par chapitre en section d'investissement et en section de fonctionnement.

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
14	14	14	0	0	0

2021-041 QUESTIONS DIVERSES

• AIRE DE JEUX

Absence de réponses des entreprises sollicitées. Le marché public sera relancé.

• JARDINS MUNICIPAUX

Rappel de la réglementation applicable dans la commune en terme de feu et de bruit.

• VITESSE EXCESIVE

Dans les rue de Fourdrain et de la Gare, les riverains signalent des vitesses excessives.

Une étude pour un aménagement de sécurité rue de Fourdrain sera menée prochainement.

Une campagne de mesure de vitesse auprès du Département sera demandée pour les routes départementales (rue de la Gare, rue de Pouilly et rue de Monceau).

Fait à COUVRON-ET-AUMENCOURT, le 3 mai 2021

Le Maire, Carole RIBEIRO

